



# EUCON AWA

## ADJUVANT ANTI-LESSIVAGE

### DESCRIPTION

**EUCON AWA** est un adjuvant liquide prêt à l'emploi conçu pour prévenir la perte de liant et de granulats fins lors de la mise en place du béton coulé sous l'eau. EUCON AWA est un mélange de différents ingrédients et agents colloïdaux puissants qui agit principalement sur l'eau en empêchant la pâte de liant d'être enlevée par l'eau pendant la coulée du béton sous l'eau. EUCON AWA procure un maintien de l'affaissement élevé tout en réduisant de façon importante l'impact environnemental dû au lessivage du liant dans les applications sous l'eau.

### DOMAINES D'APPLICATION

- Réparations de structures de ponts sous l'eau
- Réparations de barrages sous la ligne de flottaison
- Applications de jointoiment et de pose de coulis sous l'eau
- Endiguement de rivières et de lacs souterrains pour les opérations minières
- Réduction de la ségrégation pour une utilisation avec des granulats légers et lourds
- Réduction ou élimination de l'eau de ressuage du béton pour une utilisation dans les projets de construction rapide

### CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Minimise les impacts environnementaux dus au lessivage du liant
- Élimine les coûts élevés d'assèchement lors de projets de construction sous l'eau
- Réduit de façon significative, voire élimine l'eau de ressuage du béton
- Offre un excellent maintien de l'affaissement dans le temps
- N'affecte pas la demande en eau lorsque l'affaissement est maintenu
- Peut être mesuré à l'aide d'un équipement dispensateur pour adjuvants; des modifications peuvent se révéler nécessaires

### DONNÉES TECHNIQUES

#### Apparence

EUCON AWA est un liquide brun foncé de viscosité moyenne qui ne décolore pas le béton.

### EMBALLAGE

EUCON AWA est offert en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres.

### DURÉE DE CONSERVATION

Six mois dans son contenant d'origine non ouvert.

### SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

- Conforme aux exigences de la norme ASTM C 494, Type S.
- EUCON AWA est approuvé par le ministère du Transport du Québec (MTQ).

## MODE D'EMPLOI

### Applications sous l'eau

Afin de diminuer le lessivage du liant et des granulats fins lors de la mise en place du béton sous l'eau, il est recommandé d'utiliser 0,65 à 2,1 litres de produit par 100 kg de liant. À un dosage de 1,6 litres/100 kg de liant, le retard de prise peut être de 6 à 10 heures. Pour les applications utilisant du béton sans air entraîné, le béton devrait être dosé et l'affaissement ajusté à l'aide d'eau ou d'un superplastifiant avant l'ajout d'EUCON AWA.

Ne pas utiliser d'eau pour ajuster l'affaissement après l'ajout d'EUCON AWA. Ajuster plutôt l'affaissement en utilisant un superplastifiant tel EUCON 37. Veuillez contacter Euclid afin d'obtenir des recommandations sur les produits.

Si l'on désire obtenir l'entraînement de l'air, il faut ajouter un adjuvant entraîneur d'air au début de la séquence de dosage. EUCON AWA devrait être ajouté avant le superplastifiant afin d'obtenir un réseau de bulles d'air adéquat.

Pour obtenir de plus amples recommandations sur le bétonnage sous l'eau et sur les formulations de béton pour les applications sous l'eau, veuillez consulter le document ACI 304 intitulé *Measuring, Mixing, Transporting and Placing Concrete*.

## PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Éviter que le produit ne gèle.
- Des superplastifiants doivent être utilisés afin d'augmenter l'affaissement après l'ajout d'EUCON AWA.
- Il peut se produire un retard de prise significatif lorsque ce produit est utilisé.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 11.14

**GARANTIE :** Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.